Conclusions

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **96 (2004)**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

4
Conclusions

4.1. Un monument vivant

L'ensemble constitué par l'amphithéâtre et la tour médiévale abritant le Musée romain signale depuis longtemps l'accès oriental à l'Avenches actuelle; il est aujourd'hui le premier point visité du site, celui où les cars de tourisme s'arrêtent, débarquant une foule bigarrée aux intérêts multiples, qui de là s'égaille dans la ville médiévale, gagne le musée ou entreprend une visite plus ou moins complète du site et des monuments de la ville romaine. La réhabilitation de ce monument emblématique d'un passé romain, puis médiéval, et fonctionnant depuis plus d'un siècle tout à la fois comme lieu d'évocation de ce passé et comme espace de spectacles contemporains, se devait d'être exemplaire. Anticipant sur la présentation des résultats scientifiques exposés dans ce volume, cette entreprise complexe, décidée en 1982, puis conduite sur le terrain en plusieurs étapes, de 1986 à 1997[1], répond à trois exigences parfois difficilement conciliables: – conserver les vestiges dégagés récemment ou ceux plus anciennement restaurés; – présenter l'édifice de manière claire aux visiteurs, en facilitant la lecture de son plan et en organisant les parcours qui font comprendre son fonctionnement; – assurer sa pérennité par une réutilisation des lieux, qui accueillent périodiquement des spectacles de qualité rassemblant un large public.

La conservation assurée

Peu entretenu, mais intensivement utilisé depuis 1950 l'édifice supportait mal les intempéries. Il a fallu donc garantir la conservation de ses maçonneries originales en assurant le drainage de l'imposant entonnoir qu'il constitue, en réparant ou améliorant les restaurations anciennes, en protégeant par des abris efficaces mais discrets les structures nouvellement dégagées, qui ont été laissées dans leur état de découverte, dans le secteur nord-est du mur périmétral, au vomitoire 11 et au sous-sol du pavillon d'entrée du musée essentiellement.

---

[1] Pour une présentation de ces travaux et des débats entre architectes et responsables des monuments qu'ils ont suscités, on verra la publication du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud n° 56: *Amphithéâtre-Tour du musée d'Avenches*, Lausanne, mai 1997. Cf. aussi, pour une vision évolutive de notre réflexion à ce propos, Ph. BRIDEL, «Conserver – présenter – réutiliser. Avenches et son amphithéâtre», dans *Les politiques de l'archéologie du milieu du XIXe siècle à l'orée du XXIe*, Colloque organisé par l'Ecole française d'Athènes à l'occasion de la célébration du 150e anniversaire de sa fondation (R. Etienne éd.), Paris, 2000, p. 407-414, pl. XXX et XXXI; Ph. BRIDEL, «Le site d'*Aventicum*-Avenches. Présentation, mise en valeur, restauration et réutilisation», *Bulletin de la Société française d'archéologie classique 31, 1998-1999*, dans la *Revue archéologique* 2000.1, p. 180-189; Ph. BRIDEL, «Aventicum. Réflexions sur la gestion à long terme d'un patrimoine matériel et culturel», dans *Nachhaltigkeit und Denkmalpflege. Beiträge zu einer Kultur der Umsicht* hrsg. von Marion WOHLLEBEN und Hans-Rudolf MEIER, (*Veröffentlichungen des Instituts für Denkmalpflege an der ETH Zürich*, 24), Zürich, 2003, p. 35-42. L'archéologue cantonal Denis Weidmann a bien voulu évoquer, en préface, *supra*, p. 5, comment cette opération de réhabilitation de l'amphithéâtre a été conçue, organisée et menée à chef par les services concernés de l'Etat de Vaud, propriétaire du monument, en collaboration avec la Fondation Pro Aventico, et avec le concours des divers intervenants mandatés.

Les maçonneries rayonnantes témoins des escaliers du premier état de l'édifice et du profil plus raide du deuxième état restent visibles pour les deux tronçons de la *cavea* sud, mais ont été enfouies au nord sous de nouveaux gradins venus compléter la restauration en pierre naturelle, tout en préservant les niveaux archéologiques là où ils sont encore conservés ; ils reposent en effet sur des longrines de béton ponctuellement ancrées dans le talus, qui accusent, tout comme ceux restitués par L. Bosset, une pente un peu plus raide que celle des gradins originaux. Ces nouveaux degrés sont constitués d'éléments de béton teinté et sablé fonctionnant comme des caissons remplis de terre et engazonnés, en sorte que l'aspect végétal domine pour le spectateur arrivant par le haut, alors que c'est l'aspect minéral qui l'emporte, comme dans l'antiquité, pour le visiteur circulant dans l'arène. La transition est ainsi assurée entre la restauration en pierre naturelle massive du secteur nord-est et la *cavea* sud plantée en herbe. La capacité de l'amphithéâtre passe ainsi de 1'380 à quelque 3'000 places permanentes. En montant des gradins provisoires dans la *cavea* sud, équipée à cet effet d'un réseau de fondations en béton enterrées dans le talus, et en transformant les deux tiers de l'arène en un parterre muni de chaises, face à une scène et une fosse d'orchestre montées du côté est, le Festival d'opéra parvient à accueillir jusqu'à 6'200 spectateurs environ pour chaque représentation, voire près de 6'500 si l'on équipe le sommet de la *cavea* nord de gradins supplémentaires.

Le grand mur semi-circulaire du Rafour, restauré et partiellement reconstruit à son extrémité nord, nouvellement dégagée, délimite désormais une esplanade capable d'accueillir les loges et les services techniques des plus importants spectacles, tout en mettant en valeur la façade orientale du monument et les vestiges du propylon de grands blocs de grès en partie restitués.

En bordure sud de l'arène, ramenée à son niveau d'origine, efficacement drainée et revêtue d'un macadam jaune qui rappelle le sable de ses origines, les orthostates délimitant le couloir de service ont été consolidés et remontés sur des dalles de fondation elles-mêmes reprises en sous-œuvre pour assurer la stabilité de l'ensemble.

A ces travaux d'assainissement et de mise en état succèdent désormais des opérations annuelles de maintenance définies par un plan d'entretien détaillé, ponctuées d'améliorations locales des conditions de survie d'un édifice qui reste un grand malade en sursis.

La présentation améliorée

Aux différentes atteintes portées à la géométrie de l'amphithéâtre, l'architecte a répondu en restituant l'ellipse presque complète de son plan au niveau du 20e gradin, en marquant dans le sol des places et rues adjacentes l'extension maximum de son plan, en dégageant complètement l'avant-cour du Rafour et en débarrassant ses abords des constructions utilitaires qui l'encombraient du côté de l'avenue Jomini. Il a rétabli les cheminements antiques que sont l'entrée axiale à l'arène, libérée sur un tiers de sa hauteur sous la façade orientale de la tour médiévale, le promenoir périphérique extérieur et les escaliers desservant la *cavea* nord. Au sud, il a su, par des murs de soutènement modernes et des marquages au sol qui s'inscrivent dans la géométrie originale de l'édifice, rendre à ce secteur une monumentalité et une lisibilité perdues depuis plus de deux siècles.

Utilisant au mieux la zone de transition entre le monument antique et la tour médiévale, il a judicieusement inséré, « comme en pointillé, et sans y toucher », un cheminement de visite qui permet de relier le secteur archéologique nord-est récemment dégagé à la tribune orientale, et de là à la terrasse du musée ou à la cour du Rafour.

Une série de panneaux d'information répartis aux entrées du monument et en plusieurs points marquants de son parcours de visite se veut une invite à mieux comprendre son histoire et son fonctionnement.

La réutilisation, garante d'entretien et d'avenir

La vision romantique des ruines antiques reste possible ailleurs sur le site, mais l'amphithéâtre, qui réclamait un important investissement de son propriétaire, l'Etat de Vaud, se devait de lui offrir en retour des prestations à la hauteur du sentiment identitaire qu'il confère symboliquement à ce monument. L'enjeu culturel et civique était particulièrement important, et l'image que la ville d'Avenches et le pouvoir cantonal cherchent à donner de ces lieux reste l'objet d'une saine émulation. Les rôles sont pourtant clairement distingués.

A l'Etat revient la mise en place et l'entretien d'infrastructures permanentes de qualité, permettant l'organisation de spectacles de tous types ; ainsi, un vaste local technique a été aménagé en sous-sol, au nord de l'édifice et en bordure de la place du Casino, qui peut servir de dépôt pour une partie de l'équipement mobile de l'amphithéâtre et qui abrite un tableau électrique et un point d'eau. La commande de l'éclairage public du monument ainsi que celle des points d'arrosage y sont centralisées ; un réseau de tubes enterrés permet aux organisateurs de spectacles de tirer dès ce local des câblages électriques ou de sonorisation. Un second point de distribution électrique a été récemment créé dans l'angle sud-ouest de la cour du Rafour, desservi par la sous-station voisine de l'Etablissement médico-social, qui renforce et facilite l'alimentation des équipements de scène et d'arrière-scène souvent montés dans ce secteur.

C'est en revanche aux organismes et sociétés locales ou invitées que revient la charge de proposer et de monter un opéra, un festival de musique rock, une parade de fanfares, un concours sportif ou un défilé militaire. Ces

manifestations ponctuelles, qui réclament parfois d'importants aménagements provisoires et démontables, rendent l'amphithéâtre à sa destination originale de lieu de spectacle populaire et doivent être encouragées à ce titre. Mais son propriétaire, par l'entremise de ses services des affaires culturelles et des bâtiments, monuments et archéologie, s'assure qu'elles sont conformes à la dignité du lieu et à la préservation de son intégrité matérielle. C'est à cette condition uniquement, parfois difficile à faire respecter, que l'utilisation d'un monument antique classé peut être garante de son entretien et de sa survie.

4.2. Un monument central pour l'évocation de la vie politique et sociale d'Aventicum aux IIe et IIIe s.

Pour l'archéologue et l'historien, mais peut-être aussi pour le citoyen d'aujourd'hui, l'amphithéâtre s'impose donc comme le monument phare du site, celui vers lequel convergent les visiteurs et les intérêts les plus divers. Les spectacles qui y sont donnés depuis près de dix ans confirment son importance comme lieu de convivialité, de concitoyenneté. Les *bravi* des passionnés d'opéra, l'enthousiasme des amateurs de musiques plus jeunes et plus populaires encore, venues parfois de cultures et de continents lointains, ne sont pas sans rappeler les spectacles antiques de l'arène et l'adhésion consensuelle à un mode de vie qu'ils suscitaient. Ils doivent nous inciter à mieux jouer notre rôle de médiateur entre deux cultures toujours plus éloignées, à rechercher inlassablement, par une relecture des monuments et de l'histoire dont ils témoignent, le sens à donner, l'image à esquisser pour faire comprendre à nos contemporains assis sur les gradins ou dansant dans l'arène qu'ils sont, d'une certaine manière, les héritiers de leurs ancêtres Helvètes, romanisés durant trois siècles et fiers de l'être. En s'assemblant à l'amphithéâtre, ils s'affirmaient comme une cité organisée de plein droit, responsable de son présent et de son avenir, mais ouverte sur l'Empire tout entier, dont les diversités culturelles éveillaient sa curiosité, et dont les luttes pour son épanouissement puis sa survie réclamaient sa solidarité. On souhaite à l'*homo helveticus* d'aujourd'hui un même sens de son avenir politique, au centre d'une Europe qui se forme, point minuscule pourtant à l'échelle d'une mondialisation qui semble parfois menacer son identité.

Car c'est aussi en restant présent dans le débat culturel et identitaire de notre temps que l'amphithéâtre d'Avenches est assuré de survivre, parfois de revivre.